

Charte d'utilisation de l'IA générative

Cette charte a pour objectif de vous accompagner dans l'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de votre formation.

L'IA peut vous aider à apprendre, structurer vos idées et progresser, à condition d'être utilisée de manière responsable et encadrée.

Qu'est-ce que l'IA générative ?

L'IA générative est un outil capable de produire du contenu (texte, idées, réponses...) à partir de vos questions.

Exemples d'usages :

- reformuler un texte
- comprendre une notion
- préparer un entretien
- structurer un projet

Usages autorisés

Comprendre et apprendre

- demander des explications
- reformuler un cours
- obtenir des exemples

Structurer vos idées

- organiser un projet
- préparer un dossier (VAE, projet pro...)
- clarifier vos compétences

S'entraîner

- simuler un entretien
- préparer une présentation orale

Explorer

- découvrir des métiers
- identifier des pistes professionnelles

Règles à respecter

L'IA ne remplace pas votre travail

- vous devez comprendre ce que vous produisez
- vous restez responsable de vos réponses

Vérifiez les informations

- l'IA peut se tromper
- vous devez croiser les informations

Interdiction de tricher

- ne pas rendre un travail généré par l'IA
- ne pas copier-coller les réponses générées par l'IA

Protection des données

Il est interdit de saisir dans un outil d'IA :

- vos données personnelles (nom, adresse, téléphone...)
- celles d'autres personnes
- des informations sensibles ou confidentielles

Rôle du formateur

Le formateur est là pour :

- vous guider dans l'utilisation de l'IA
- vérifier la qualité de votre travail
- vous aider à progresser

Bonnes pratiques

- posez des questions précises
- relisez toujours les réponses
- reformulez avec vos propres mots
- utilisez l'IA comme un outil d'aide, pas comme une solution toute faite

En cas de non-respect

La CIJE se réserve la possibilité de soumettre les livrables à des outils de détection d'intelligence artificielle, afin de garantir l'authenticité des travaux présentés.

Un usage inapproprié de l'IA peut entraîner :

- une demande de reprise du travail
- une non-validation des compétences
- des mesures pédagogiques adaptées